Lors de l'assemblée générale du 16 septembre prochain, il y aura élection des membres aux différents comités du SEBL. Vous trouverez dans ce document une courte description de ces comités ainsi que le nombre de postes en élection pour chacun. Nous vous invitons à en faire la promotion auprès de vos collègues puisque la participation aux comités est ouverte à tous les membres.

Si des postes demeurent vacants après l'assemblée générale, ceux-ci seront pourvus lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée des personnes déléguées.

Description des comités conventionnés 2024-2025

Comité de relations de travail (CRT)

Ce comité paritaire étudie toute question ayant trait aux conditions de travail et à l'application de la convention collective. Les réunions se tiennent généralement pendant les heures de travail des enseignantes et enseignants (libérations). Voici les dates :

FGJ: 26 septembre, 12 décembre, 30 janvier, 27 février, 17 avril, 5 mai et 12 juin.

EDA-FP-EMC: 17 octobre, 19 décembre, 13 février, 10 avril et 22 mai.

Comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire (CCDPOS)

Ce comité paritaire a pour but de travailler conjointement sur les différents aspects touchant la pédagogie et l'organisation scolaire. Les réunions se tiennent généralement pendant les heures de travail des enseignantes et des enseignants (libérations). Voici les dates :

FGJ: 17 octobre, 14 novembre, 31 janvier, 28 février, 27 mars, 24 avril et 5 juin.

EDA-FP-EMC: dates à venir.

Comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CPEHDAA)

Ce comité paritaire a pour but de faire des recommandations sur différents aspects concernant la répartition des sommes et des services pour les EHDAA, les modalités d'intégration, les services d'appui, les modalités de regroupement, etc. Les réunions se déroulent pendant les heures de travail des enseignantes et enseignants (libérations). Voici les dates :

FGJ: 5 septembre, 3 octobre, 10 octobre, 31 octobre, 21 novembre, 23 janvier, 10 avril et 15 mai.

Comité de perfectionnement des enseignantes et enseignants (CPEE)

Il s'agit d'un comité paritaire qui a pour but de s'assurer de la répartition équitable entre les écoles des sommes prévues à la convention collective pour le perfectionnement. Il assure également la gestion centralisée des frais de scolarité et veille à ce que les sommes soient dépensées pour le perfectionnement. Il peut aussi donner son avis sur les différents aspects du perfectionnement du personnel enseignant. Nous prévoyons trois rencontres par année scolaire.

FGJ: 1er novembre, 21 mars et 19 juin.

Comité sur l'encadrement des stagiaires

Ce comité paritaire est un lieu de concertation relativement à l'encadrement des stagiaires. Il reçoit le rapport annuel du Centre de services sur l'utilisation de l'allocation reçue et il assume plusieurs rôles, dont l'organisation cohérente des stages au regard des activités d'information, de formation et de soutien reliées à la tenue des stages. Les réunions ont lieu au Centre de services. Nous prévoyons trois rencontres par année scolaire.

FGJ: 7 novembre, 13 mars et 29 mai.

Membres des comités conventionnés

CRT-FGJ	Thierry Lajeunesse
Comité de relations de travail – entente locale, 4-5.00	+ 2 membres du primaire
	+ 2 membres du secondaire
	+ 1 membre du primaire ou du secondaire
CRT-EDA-FP-EMC	Isabelle Dallaire
Comité de relations de travail – entente locale, 4-5.00	+ 3 membres (1 membre par secteur)
CCDPOS-FGJ	France-Dominique Béland
Comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire – entente locale, 4-4.00	+ 2 membres du primaire
	+ 2 membres du secondaire
	+ 1 membre du primaire ou du secondaire
CCDPOS-EDA-FP-EMC	Isabelle Dallaire
Comité consultatif au développement pédagogique et à l'organisation scolaire – entente locale, 4-4.00	+ 5 membres (au moins 1 membre par secteur)
CPEHDAA	Marjolaine Landry
Comité paritaire pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage – entente locale, 4-6.00	+ 2 membres du primaire
	+ 2 membres du secondaire
	+ 1 membre du primaire ou du secondaire
СРЕЕ	France-Dominique Béland
Comité de perfectionnement des enseignantes et enseignants – entente locale, 7-2.02	+ 1 membre du primaire
	+ 1 membre du secondaire
	+ 1 membre du primaire, du secondaire ou de l'EDA-FP-EMC
Comité sur l'encadrement des stagiaires	Caroline Landry
Entente nationale, annexe XLIII	+ 1 membre du primaire
	+ 1 membre du secondaire
	+ 1 membre du primaire ou du secondaire
Sous-comité à la FP	+ 1 membre de la FP (pour 1 rencontre)

Description des comités syndicaux 2024-2025

Comité de la précarité et de l'intégration

Ce comité joue un rôle de comité-conseil concernant des problématiques liées à la précarité et à l'intégration syndicale. Le comité se rencontrera afin de développer des outils permettant de rejoindre et d'aider les enseignantes et enseignants précaires dans leur milieu et ainsi favoriser l'intégration syndicale. Il participera également à l'organisation de formations et/ou d'événements.

Comité action-mobilisation

Le comité action-mobilisation constitue un élément important du militantisme syndical. Il réfléchit et tente de dégager des perspectives d'action et de mobilisation à poser lors de négociations locale et nationale. Il est aussi appelé à réfléchir sur des actions à poser lors de combats sociaux et syndicaux en appui à d'autres organisations. Le comité voit à garder présente, chez tous les membres, la notion de participation à des actions quotidiennes dans nos milieux de travail.

Comité accès à l'égalité et sociopolitique

Ce comité se veut un lieu de rencontre pour celles et ceux qui croient que notre implication comme enseignant et enseignant va de pair avec une implication sociale et politique. Pour le SEBL, l'égalité est le principe qui fait que les hommes et les femmes doivent être traités de la même manière, avec la même dignité et qu'ils disposent des mêmes droits indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, de leur orientation sexuelle et de leur conviction religieuse. Ce comité traite notamment des conditions des femmes, de la communauté LGBTQ2+ et des autochtones. Environ six rencontres d'une journée sont prévues. Les dates sont déterminées par les membres du comité.

Comité héros

Ce comité a comme responsabilité d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les membres afin de promouvoir les valeurs du mouvement héros (humanité, écocitoyenneté, respect, ouverture et solidarité). La protection de l'environnement et de la Terre est un enjeu central du comité.

Comité santé et sécurité

Le mandat de ce comité est de travailler à la diffusion de l'information, la formation et la prévention sur les sujets chauds en lien avec la santé et la sécurité des enseignantes et enseignants. Il préparera, entre autres, des articles pour le journal et des fiches syndicales pour le site Internet. Il animera également des capsules et organisera des formations. Le comité sera amené à consulter les résultats des différents tests effectués dans les écoles ainsi que les données disponibles dans certains rapports pour en faire des analyses. Ce comité se rencontrera environ cinq fois dans l'année.

Comité retraite

Ce comité a pour mandat de célébrer les personnes retraitées de l'année précédente. De plus, le comité traitera de tout sujet en lien avec le fonds de pension (RREGOP).

Membres des comités syndicaux

Comité de la précarité et de l'intégration	Isabelle Dallaire
Conine de la precame el de l'integration	+ 8 membres
Comité action-mobilisation	Isabelle Dallaire
	+ 8 membres
Comité accès à l'égalité et sociopolitique	Dominique Sauvé
	+ 8 membres
Comité héros	Isabelle Dallaire
	+ 8 membres
Comité santé et sécurité	Marjolaine Landry
Conine same er secome	+ 6 membres
Comité retraite	Caroline Landry
	+ 5 membres

Description des comités statutaires 2024-2027

Les membres élus sur les comités statutaires le sont pour la durée du triennat.

Comité des finances

Le comité des finances assure le contrôle et la vérification du mandat d'administration confié au Comité exécutif. Pour ce faire, il se réunit au moins trois fois par année et fait rapport de ses travaux à l'Assemblée des personnes déléguées.

Comité des élections

Le comité des élections organise les référendums et les élections selon les procédures prévues aux statuts et au règlement sur les élections. Il est aussi responsable de l'inscription et des votes aux assemblées générales.

Comité des statuts et règlements

Ce comité étudie ou élabore, à la demande d'un membre ou d'une instance, toute proposition de modification aux statuts ou toute proposition d'adoption, de modification ou d'abrogation des règlements et donne son avis au Comité exécutif.

Comité de conciliation

Ce comité a pour mandat d'enquêter sur toute plainte de nature syndicale formulée par une personne membre du SEBL et de faire des recommandations aux personnes ou aux instances syndicales concernées. Le comité se rencontre au besoin.

Membres des comités statutaires

Comité des finances	Caroline Landry
	+ 3 membres
	+ 1 substitut
	La 4º personne ayant reçu le plus de votes agira à titre de substitut
Comité des élections	Caroline Landry (personne-ressource)
	+ 5 membres
Comité des statuts et règlements	France-Dominique Béland
	+ 4 membres
	+ 1 substitut
Comité de conciliation	Dominique Sauvé
	+ 3 membres
	+ 1 substitut
	La 4º personne ayant reçu le plus de votes agira à titre de substitut

Description du comité de la LIP

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Ce comité a pour fonction de donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux EHDAA et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Les rencontres ont généralement lieu le 3º lundi de chaque mois en soirée. En plus des deux représentantes ou représentants du personnel enseignant, ce comité est composé de parents, de membres du personnel professionnel non-enseignant, de membres du personnel de soutien, d'une direction d'école et d'un membre de la direction générale.

Membres du comité de la LIP

CCSEHDAA	Marjolaine Landry (personne-ressource)
Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté	+ 1 membre du primaire
d'adaptation ou d'apprentissage	+ 1 membre du secondaire